

# Enquête européenne pour abus de position dominante en vue pour Qualcomm

Après Intel en 2009, c'est au tour d'un autre fabricant de semi-conducteur américain d'attirer l'attention des autorités européennes. La Commission européenne soupçonne la firme Qualcomm d'**abus de position dominante sur le secteur des SoC** (System on Chip) des appareils mobiles, et pourrait engager une procédure à son encontre dès la fin de l'été, rapporte l'agence Reuters.

La décision de la Commission ferait suite à la **plainte déposée par Icera en 2010** qui accusait Qualcomm de pratiques anticoncurrentielles. Icera a, depuis, été racheté en juin 2011 par le concurrent Nvidia. En 2010, les autorités européennes avaient déjà annulées une procédure de quatre ans à l'encontre du fabricant des Snapdragon après le retrait des plaintes d'Ericsson et Texas Instruments à son encontre.

## Prix anticoncurrentiels

Les instances européennes n'ont pas détaillé les griefs reprochés à Qualcomm. Mais Icera aurait accusé son concurrent d'avoir recours à une **utilisation abusive de ses brevets** et des tarifs anticoncurrentiels pour freiner le développement des concurrents sur le marché, rapporte l'agence de presse selon une source anonyme proche du dossier.

S'il est reconnu coupable, Qualcomm pourrait être contraint à payer une amende pouvant atteindre 10% de son chiffre d'affaires, soit **2,5 milliards de dollars** environ (1,9 milliards d'euros). Bien au-delà du milliard d'euros [récemment confirmé par les juges européens à Intel](#).

---

### Lire également

[Résultats : Qualcomm déçoit, mais reste en position forte](#)

[Avec Kirin, Huawei affronte Qualcomm dans les puces mobiles](#)

[Avec Wilocity, Qualcomm veut accélérer l'adoption du WiFi Gigabit](#)